

Cette année, l'élève que vous accueillez en stage participe à un projet de recherche du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. L'objectif du projet est d'expérimenter les avantages des appareils mobiles (iPod) comme outil d'aide à l'apprentissage.

La Commission scolaire vous invite à poursuivre le projet en permettant à l'élève d'utiliser son appareil iPod pendant son stage.

Nous tenons à vous rassurer à l'effet que l'appareil ne doit en aucun cas devenir un élément de distraction. Il est un outil de travail et d'organisation. De plus, l'élève a un code de conduite à respecter et est entièrement responsable de son appareil.

Il lui est interdit :

- de se connecter à un réseau sans fil ;
- d'envoyer un courriel ou de « texter » ;
- de jouer à des jeux et d'écouter de la musique ;
- de photographier ou de filmer une personne sans autorisation ;
- de consulter son appareil de façon excessive.

Pour favoriser son autonomie, nous souhaitons qu'il puisse utiliser son appareil dans les contextes suivants :

- se créer des aide-mémoire à partir de notes écrites ou vocales ;
- consulter des référentiels photo ou vidéo pour l'aider à exécuter certaines tâches ;
- s'ajouter des rappels pour éviter des oublis ;

- utiliser toutes autres applications qui pourraient être pertinentes à la réalisation d'une tâche : horloge, calculatrice, correcteur d'orthographe, convertisseur d'unités, minuteur, etc.

Nous vous remercions d'accueillir notre élève au sein de votre entreprise et de lui fournir l'occasion d'intégrer le marché du travail.

Si vous avez des questions ou préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos interrogations.

Catherine Duprey
RÉCIT national de l'univers social

8205 Fonteneau
Anjou, Québec, H1K 4E1
(514) 353-4229 (téléphone)
catherine-duprey@cspi.qc.ca